

sait, en effet, que Pierre III d'Arragon, qui prétend être le successeur des droits de Conradin, se fait un parti en Sicile, et que le jour de Pâques 1282, tous les français y sont massacrés à l'heure de vêpres. Il lui est facile de s'emparer de ce royaume.

Marguerite, pénétrée de douleur, persuadée à son royal époux qu'il doit se contenter du royaume de Naples qui lui reste. Il sait le conserver, et meurt dans la Pouille, le 7 janvier 1284, laissant le trône à Charles II, son fils, qu'il avait eu d'un premier mariage.

La reine rentre en France. Elle se retire dans sa ville de Tonnerre, accompagnée de Marguerite de Beaumont, princesse d'Antioche, et de Catherine, sa parente, impératrice de Constantinople, belle-sœur de Philippe-le-Bel. Elle avait alors 40 ans. Elle se consacre tout entière au service des pauvres; fait construire et dote richement le magnifique hôpital que possède encore la ville de Tonnerre. Elle soignait les malades comme une simple religieuse. Ayant entièrement oublié le faste et les grandeurs, elle finit ses jours dans les exercices soutenus d'une piété sincère et d'une ardente charité. Cette reine, si admirable sur le trône, plus admirable encore dans sa retraite, meurt le 4 septembre 1308. Longtemps avant son décès, elle avait renoncé à l'administration temporelle de son comté (1) et elle ne s'était réservé qu'une pension viagère de 1600 livres.

LEMAÎTRE.

LOUISE DE CLERMONT-TONNERRE.

Louise de Clermont, née en 1504, fut comtesse de Tonnerre, du chef d'Anne de Husson, sa mère. Elle racheta les différentes parties du comté qui avaient été données à ses frères et sœurs. Ce fut pendant son administration qu'arriva le terrible incendie du 8 juillet 1556, attribué à sa vengeance. Elle avait perdu au parlement et contre les habitants, un procès relatif à un prétendu droit de cinq sous qu'elle exigeait sur chaque muid de vin. Les délégués de la ville lèvent l'arrêt, le lui signifient, veulent exiger le coût de l'exploit, et à cet effet, font saisir la litière de la comtesse. Piquée de la perte de son procès et du procédé de *ses sujets* (elle appelait ainsi les Tonnerrois), elle résolut, *dit-on*, de se venger. Le feu fut mis à la ville en quatre ou cinq endroits au même instant. La récolte des grains était presque achevée. Il fut impossible d'arrêter l'impétuosité des flammes. Les églises Saint-Pierre et de Notre-Dame, en furent en grande partie la proie. L'hôpital seul échappa à ce désastre affreux. Quelques bandits furent arrêtés, jugés et condamnés à Troyes comme incendiaires, ce qui sembla justifier Louise de Clermont. Cependant les Tonnerrois conservèrent contre elle de graves soupçons, et, dans une lettre du 17 mai 1585, elle se plaint du peu de confiance que lui accordent *ses sujets*, quand ils ont besoin des grâces de la cour. Elle avait épousé, en 1538, François du Bellay dont elle eut un fils, mort avant elle. Elle s'était remariée à Antoine de Crussol, duc d'Uzès, et mourut en 1596, ne laissant point d'enfants, mais beaucoup de dettes. Après elle le comté fut vendu et acheté par son petit-neveu, Charles Henry de Clermont-Tonnerre, à qui elle l'avait destiné.

LEMAÎTRE.

(1) En faveur de son neveu, Guillaume de Challon, comte d'Auxerre.